

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHÉFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

79046

Objet

Port de ROYAN - emprunt
de 2 800 000 F auprès de
la Caisse d'Assurance
Vieillesse - section des
Pharmaciens

DATE DE CONVOCATION

7 mai 1979

DATE D'AFFICHAGE

7 mai 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 22
Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*
le *onze mai* à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M *onsieur Pierre LIS*

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, LACHAUD
BOUCHET, DUFOUR, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
POUGET, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, TAP, Mme TACQUET,
MM. CABAL, PELLETIER, DUFÉIL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. TETARD par M. POUMAILLOUX
M. PAPEAU par M. GUICHAOUA
M. BOUTET par M. LIS
M. MONTRON par M. DUFOUR

Absents : MM. VIAUD

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Le plan de financement de la construction du nouveau port
de pêche et de commerce ci-annexé fait apparaître pour 1979, un
besoin d'emprunts de 5 200 000 F. Un emprunt de 3 400 000 F a
été proposé au comité n° 8 du F.D.E.S. Le financement des
2 800 000 F a été recherché auprès de divers organismes de crédits
et la Caisse d'Assurance Vieillesse (section professionnelle des
Pharmaciens) 29, bd de Courcelles à PARIS, a bien voulu accepter
de nous consentir un prêt de 2 800 000 F sur une durée de 15 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la plan de financement ci-annexé,

Vu les crédits inscrits au Budget annexe "Port" de
l'exercice 1979,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date
du 18 avril 1979,

DECIDE :

- de contracter un emprunt de deux millions huit cent mille francs
(2 800 000 F) auprès de la Caisse d'Assurance Vieillesse
(section professionnelle des Pharmaciens) pour une durée de 15 ans
au taux en vigueur le jour de la signature du contrat.
A titre indicatif, le taux actuel est de 9,65 % représentant des
annuités de 360 802,46 F chacune.

S'ENGAGE :

- à voter les ressources nécessaires au paiement des annuités pendant quinze années (15) à compter de 1980.

AUTORISE :

- M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à signer le contrat et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

M. le Maire,

Pierre LIS.

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
25. MAI 1979
RECEVÉ ET DÉPOSÉ EN RÉGISTRE
L'Art. 46 du C. M. I.



TÉLÉPHONE 38.05.11

MD/MCB

CONSTRUCTION DU PORT DE PECHE ET DE
COMMERCE DE ROYAN

PLAN DE FINANCEMENT

MONTANT PREVISIONNEL DE LA DEPENSE

approuvée par délibération du Conseil Municipal du 30/09/1977 ..	20 510 000	}	<u>21 710 000 F</u>
Travaux complémentaires	1 200 000		

FINANCEMENT DEJA ASSURE

14 310 000 F

- Subvention de l'Etat	1 800 000
(arrêtés des 1/7/77, 13/12/77, 13/12/78)	
- Emprunts Caisse d'Epargne Marennes (partie emprunt globalisé 1977)	310 000
- Emprunt CAECL (DCM du 30/9/77)	3 000 000
- Emprunt CAECL (DCM du 30/9/77)	2 000 000
- Emprunt CAECL (DCM du 30/9/77)	3 000 000
- Emprunt CAECL (DCM du 28/7/78)	2 000 000
- Emprunt CAECL (DCM du 28/7/78)	2 200 000

FINANCEMENT ESCOMPTE SUR 1979

7 400 000 F

- Subvention de l'Etat	1 200 000
- Emprunt CAECL proposé au FDES (Comité N° 8)	3 400 000
- Emprunt Caisse d'Assurance Vieil- lesse section professionnelle des Pharmaciens	<u>2 800 000</u>

TOTAL 21 710 000 F

FAIT A ROYAN, le 17 AVRIL 1979

Certifié exact.

Le Maire,



(Signature)
Pierre LIS.